

Négociation des secteurs public et parapublic

Il manque une pièce maîtresse :

les salaires ! *page 11*

nouvelles



29 JANVIER
1999

NUMÉRO
452

Les surveillantes en milieu scolaire

Sur la ligne de feu



est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux (514) 598-2131. Publié tous les quinze jours, il est tiré à 23 000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

Coordination

Louis-Serge Houle
Lucie Laurin
(laurinl@total.net)

Conception graphique

Jean Gladu
Sophie Marcoux

Mise en page

Jean Gladu
Lucie Laurin
Sophie Marcoux

Numérisation photo

Lucie Laurin

Rédaction

L'équipe du Service de l'information de la CSN

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux
Photographie de la couverture:
Michel Giroux

Caricaturiste

Boris

Soutien technique

Lyne Beaulieu

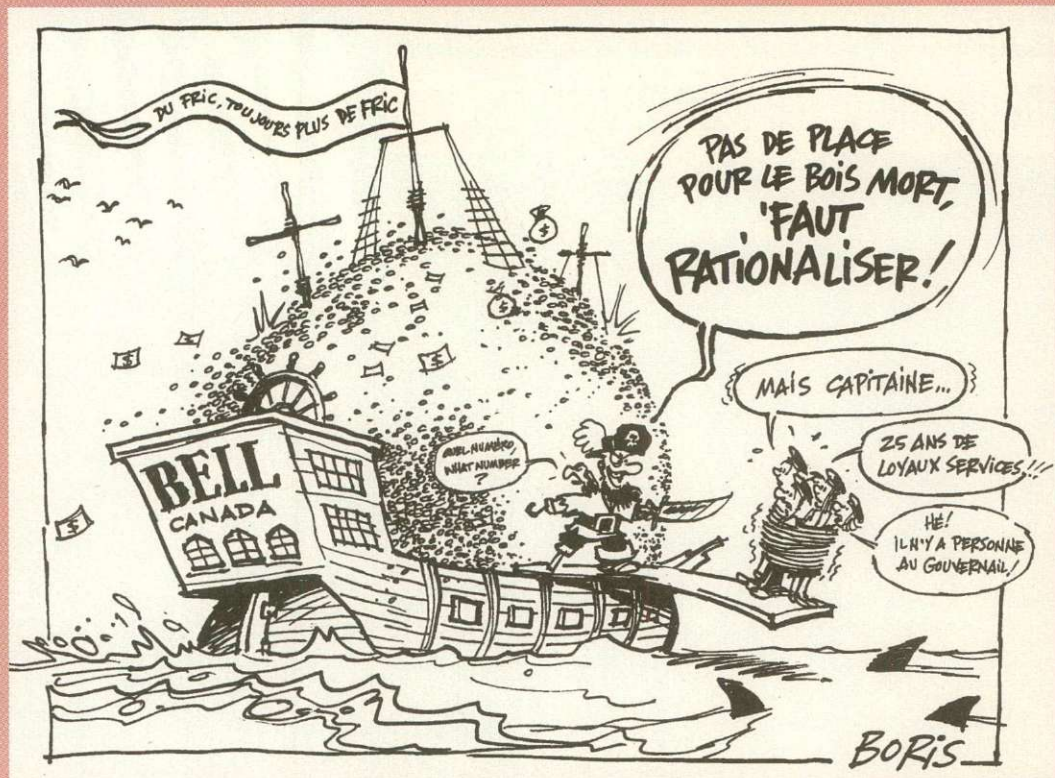
Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie L'Éclairer de Beauveville

Distribution

L'équipe du Service de distribution de la CSN, avec la collaboration de syndiqué-es en conflit

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:
(514) 598-2233
1601, av. De Lorimier,
Montréal QC H2K 4M5
Site Internet de la CSN:
<http://www.csn.qc.ca>



La première grève du siècle au Québec

Le 29 janvier 1900 à Valleyfield

Les 75 ouvrières de la Montreal Cotton Mills, membres des Chevaliers du Travail et employées au remplissage des bobines, revendiquent 48 cents par cent bobines au lieu de 35 cents. Elles déclenchent la grève le 29 janvier, arguant que leur salaire de 4,15 \$ à 4,50 \$ par semaine ne leur permet même pas de payer leur loyer.

Travaillant essentiellement à la pièce, leur charge de travail se trouve augmentée et leur salaire diminué avec l'arrivée de nouvelles machines. S'épuisant à la tâche, de six heures le matin à six heures le soir, elles réussissent à mobiliser, le 31 janvier, les 1500 hommes de la même usine qui appuient leurs revendications. Les lignes de piquetage s'organisent et elles réussissent à empêcher l'entrée des briseurs de grève.

Les propriétaires de l'usine cèdent rapidement devant cette manifestation de solidarité ouvrière. Le travail reprend le 5 février. Les filles obtiennent reconnaissance de leurs griefs et justice leur est rendue.

Au début du siècle, le Québec mène le bal en matière de conflits ouvriers. Et l'exemple de Valleyfield démontre que les femmes y jouent un rôle déterminant. Qui a dit que la société québécoise était arriérée par rapport aux autres sociétés ?

Henri Goulet

Trou entre générations ou trou de mémoire ?

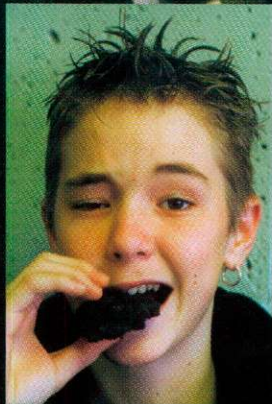
Curieux! Pendant que l'ex-sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, maintenant chef du département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval, constate que «les travailleurs de la santé ont servi de bouclier pour protéger les malades contre le ressac de la réforme..., que leur rôle ne sera jamais assez reconnu... et surtout qu'il faut faire attention à eux», le groupe de pression Force Jeunesse, qui prétend parler au nom de toute la jeunesse, nous annonce qu'il montera au front contre les clauses «orphelin», qu'il crée, dans ce dessein, un comité de surveillance des négociations dans le secteur public et qu'il s'oppose à des augmentations de salaires.

C'est tout de même fort inquiétant d'entendre les porte-parole d'une certaine jeu-

nesse tenir en substance un tel discours de droite. Hier, c'était les jeunes libéraux et péquistes qui proposaient carrément d'abolir la sécurité d'emploi dans le secteur public.

En contrepartie, il est rassurant de suivre l'action d'un jeune de 82 ans qui continue de s'impliquer. Michel Chartrand affirmait récemment: «On ne réduit pas les budgets sur le dos des personnes âgées; on réduit plutôt dans les frais d'encadrement et on laisse le personnel syndiqué faire son travail.» Il concédait toutefois qu'en raison de son âge, il pourrait se retrouver dans un centre de soins de longue durée, mais il prévient le directeur de son futur centre d'accueil: «Je peux encore lever le pied assez haut pour botter un derrière.»

Pierre Lachance



Les surveillantes en milieu scolaire



Sur la ligne de feu

Henri Goulet

East Angus, petit village paisible en Estrie, est secoué. En septembre 1998, quatre grands adolescents, sur l'heure du midi, séquestrent et font subir des supplices inqualifiables à un bambin de cinq ans inscrit à la maternelle de l'école Notre-Dame-de-la-Garde.

Tout ça à l'insu des cinq surveillantes qui patrouillent les lieux. La pause du midi ! L'enfer des surveillantes dans les écoles du Québec.

Photos: Michel Giroux



Johanne Thivierge

«**D**ès l'arrivée des élèves, on peut détecter les événements de la journée qui nous guettent, précise Johanne Thivierge, vice-présidente de son syndicat, affilié à la FEESP, et surveillante depuis 10 ans à l'école secondaire Des Patriotes à Saint-Eustache, une école de 1500 élèves, premier cycle. Une phrase. Une accusation. Un règlement de compte qui s'organise pour la pause du midi dans la cage d'escaliers du secteur "cheminement particulier", complètement à l'autre bout de l'école.»

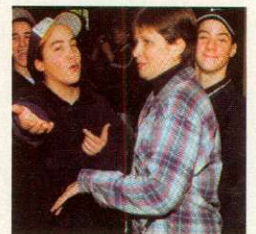
La violence est omniprésente. Le couvercle peut sauter à la moindre étincelle. Dès la sortie des cours. C'est là qu'on mesure le rôle capital des employés-es de soutien scolaire, surtout ceux qui sont en contact direct avec les élèves. Ils sont sur la ligne de feu.

La course folle

C'est la course folle. De 8 heures le matin à 16 heures l'après-midi. Jamais le temps de s'asseoir parce qu'entre les deux «vingt minutes» de pause de l'avant et après-midi et celle du midi, il y a les tâches complémentaires: ramasser les feuilles de présence des profs aux qua-

tre périodes dans 50 portes sur deux étages, jouer au postier en distribuant les messages des profs à la direction ou les messages des parents aux profs, porter les présences aux secrétaires de niveaux, verrouiller les portes à chaque période pour bloquer l'entrée aux intrus, surveiller les casiers, accompagner un élève malade et téléphoner à ses parents, pironner sur l'ordinateur pour trouver les coordonnées d'un autre élève absent. Unanimement, les trois professionnelles que sont de toute évidence les surveillantes s'entendent pour dire qu'elles jouent le rôle de mère, d'infirmière, de psychologue, de pré-

fet de discipline, de confidente et d'assistante financière. «*Il m'arrive régulièrement*, affirme Johanne Thivierge, *de prêter de l'argent aux élèves pour le dîner. La confiance existe. Le remboursement tarde souvent, mais les dettes sont toujours remboursées. Je les connais bien. Par leur prénom pour la plupart. J'ai une bonne relation avec les élèves.*»



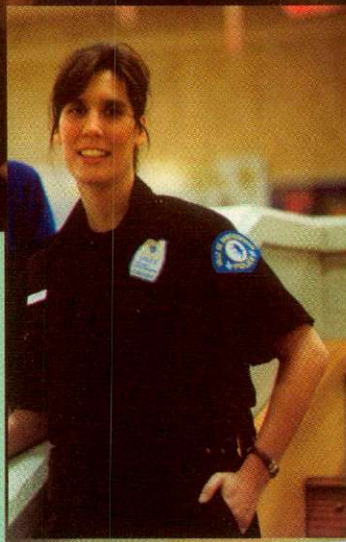


Les TES en hausse

Charles Allen est vice-président de l'Association professionnelle du personnel administratif (APPA-CSN) à la CSDM. Il est technicien en éducation spécialisée (TES) et a travaillé en centre d'accueil avant son intégration en milieu scolaire. «*Notre profession est peut-être la seule, avec les services de garde, à voir augmenter ses effectifs actuellement dans les écoles, précise-t-il. C'est dire qu'il y a augmentation des cas de crises dans les écoles. N'est-il pas curieux que la plus forte demande pour nos services provienne à présent des écoles ?*» Pour lui, sans les TES, l'école ne peut pas fonctionner. Il faut quelqu'un pour gérer les crises et intervenir auprès des élèves que les profs mettent à la porte.

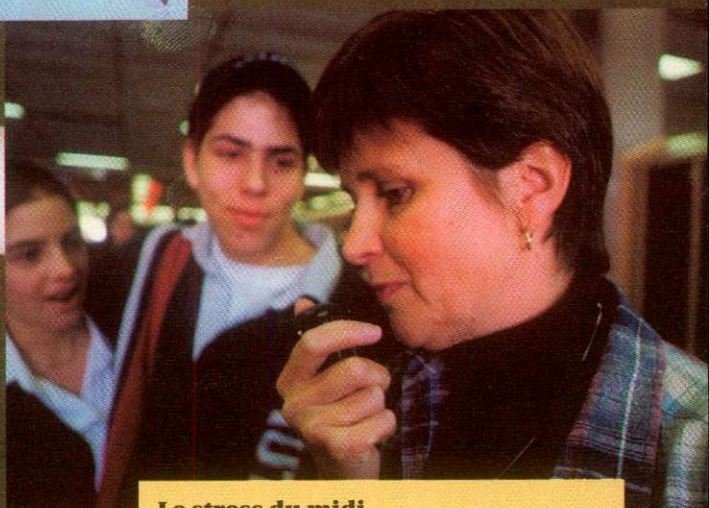
Une vraie policière à l'école

La violence à l'école s'institutionnalise. Comme si elle était devenue normale. On fait avec, sans jamais travailler sur les causes. On cherche des moyens pour y pallier, comme l'embauche de Marie-France Dumoulin, une vraie policière municipale, qui assure une présence 25 heures par semaine à la polyvalente. La policière a pouvoir de fouille et de perquisition. Elle s'occupe surtout des cas de stupéfiants et des intrus qui viennent harceler les élèves. Pour Johanne Thivierge, sa présence est un mal nécessaire; elle rassure, mais on sent que le phénomène dérange. «*Avec une présence policière permanente, on judiciaire plus facilement les cas de violence à l'école, précise-t-elle avec un regard triste. Je ne suis pas d'accord, parce que ça n'augure rien de bon pour l'avenir des jeunes. On pourrait faire autrement avec plus de ressources comme les nôtres. À condition de reconnaître le travail qu'on assume.*»



Un outil de travail indispensable

Révolution chez les surveillantes en septembre dernier: la direction acquiesçait à une demande répétée d'acheter des «Walkie-Talkie» pour les trois surveillantes à temps plein. «*On peut maintenant travailler en plus grande sécurité. Lorsque je suis dans une cage d'escalier, au milieu d'une crise, je peux au moins lancer un SOS à mes camarades de travail, affirme Ginette Thibeault. Toutes les surveillantes du Québec devraient revendiquer cet instrument indispensable. Ça change notre approche, précise-t-elle. On est plus calmes et les élèves le sentent.*»

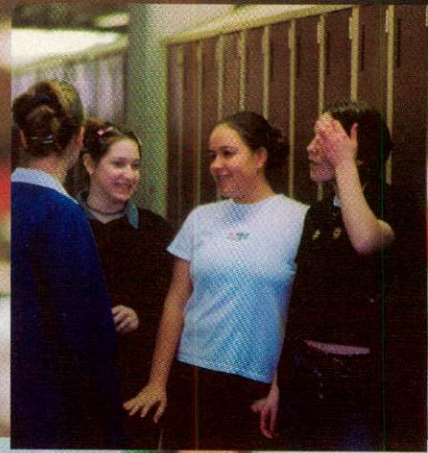


Le stress du midi

La violence à l'école est latente. À l'heure du dîner, la tension se tranche au couteau. «*J'ai l'air calme, affirme Johanne Thivierge, mais j'ai les «quetelles» comme c'est pas possible. Je ne suis qu'une surveillante, mais j'ai l'impression de porter le poids de tout le projet-école sur les épaules. C'est nous qui permettons au système de fonctionner. On met de l'huile dans l'engrenage. On ne peut pas se permettre de faux mouvements. On est épiées. Surveillées. Le moindre faux pas, la moindre faiblesse, et c'est la catastrophe.*»

Friperie

Pour Odette Chené, technicienne en loisir à la Polyvalente Des Patriotes, l'énergie débordante des élèves peut être canalisée. Au cœur de «la piaule», elle coordonne les initiatives des jeunes durant les pauses: une radio étudiante qui se fait entendre bruyamment et animée à tour de rôle par une équipe de cinq «leaders» tous les jours, un petit bistrot qui se transforme après le dîner en salle de jeux de tables, une initiation à Internet sur trois postes ouverts en permanence et, surtout, une nouvelle friperie pour rendre accessibles des vêtements au prix de 5, 10 ou 15 cents. «Avec le froid nordique de la semaine dernière, notre stock est disparu en un rien de temps. C'est dire que l'intuition des jeunes était bonne et qu'il y a un grave problème de pauvreté dans la région.»



Les multiples formes de la violence

Pour Denise Descôteaux, le pire, ce sont les intrus qui forcent les portes sur l'heure du dîner. «On ne les connaît pas. Ils viennent de partout. Ils peuvent pénétrer dans les lieux par cinq entrées différentes. Mais en même temps, il faut surveiller la cafétéria, les cases et les cages d'escaliers. Il faut empêcher les élèves de monter au deuxième. Heureusement qu'on peut communiquer à l'aide de nos appareils.»

La violence, c'est une foule de petits détails. Le taxage d'un plus jeune. Les nouvelles signatures de vêtements qui aiguisent les regards. Les armes blanches qu'il faut détecter. Les gangs qui existent et qui se donnent rendez-vous à des lieux précis dans l'école. Les nouveaux gangs qui se forment. Leurs territoires respectifs à respecter. Les règlements de compte pour des riens. Les stupéfiants qui entrent de l'extérieur. Les nouvelles modes qui amènent avec elles de nouvelles valeurs qu'il faudrait pouvoir comprendre pour mieux intervenir.

Besoin de formation

«On ne demande pas le ciel, déclare Johanne Thivierge. On

voudrait juste pouvoir bénéficier d'une formation de pointe sur tous les nouveaux phénomènes qui affectent les jeunes et qu'il nous faut comprendre pour faire notre travail de façon professionnelle.» Pour les surveillantes, les journées pédagogiques n'existent pas. Pourtant, les sujets abondent. «L'année dernière, on a vécu trois suicides à l'école. J'ai pleuré avec les jeunes, raconte-t-elle, mais j'aimerais savoir comment intervenir dans des cas semblables. L'empathie, c'est bien beau, mais on s'attend à plus. Avec raison.» On pourrait aussi dire la même chose pour l'intervention auprès des gangs, avec les cas de drogue, avec les armes blanches. «J'adore mon métier. Je le fais parce que j'aime les jeunes. Mais si notre présence est de plus en plus indispensable, je crois que les écoles devraient investir plus de ressources au plan de la formation.»

Les surveillantes sont un maillon indispensable au bon fonctionnement de l'école et devraient être reconnues comme telles. Car si l'école est un milieu de vie, la vie c'est aussi en dehors des heures de classe que ça se passe pour les élèves. Peut-être encore plus que dans les classes.



Les moins de 10 heures

À l'heure du dîner, dans toutes les écoles, s'amène une armada de surveillantes qu'on appelle «les moins de dix heures». À la polyvalente de Saint-Eustache, elles sont huit qui viennent assurer la surveillance pour une heure et cinq minutes par jour, cinq jours par semaine. En plus d'éteindre les vrais feux de poubelles, elles doivent étouffer dans l'œuf toutes les occasions d'éclatement de violence entre les élèves. Un travail occasionnel, qui oblige à faire des miracles pour trouver un autre emploi complémentaire. On voit ici l'équipe en réunion de planification stratégique dix minutes avant le déclenchement du tourbillon du midi alors que les trois permanentes font le point sur les crises appréhendées. De gauche à droite: Sylvie Thivierge, Jocelyne Vaillancourt, Monique Deslauriers, Nancy Rich, Thérèse Simard, Pierrette Girard et France Lacroix.

La violence, problème et solutions

Au menu de la négo

Au secteur scolaire de la FEESP-CSN, on souhaite que la prochaine négociation serve à régler des problèmes comme ceux identifiés par les surveillantes d'élèves et les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée.

Par exemple, le secteur a mis sur pied un comité de travail qui doit établir le nombre d'élèves que les surveillantes devraient avoir sous leur supervision. «Aucune norme n'existe actuellement et chaque commission scolaire détermine un ratio à son gré. Il nous faut un ratio», d'affirmer Ronald Gauthier, président du secteur scolaire.



Ronald Gauthier

De même, le secteur tentera de négocier une prime pour les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée qui travaillent auprès des jeunes référés en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants ou encore de la Loi sur la protection de la jeunesse. Cinq jours de congés mobiles s'ajoutent à cette prime.

«Pour ces deux groupes, il faut contrer la précarité et reconnaître leur travail en leur attribuant un statut de régulier. Ainsi, en plus d'être mieux protégés par l'ensemble de la convention collective, ils auront aussi accès à de la formation. D'ailleurs, à ce chapitre, nous demandons d'être associés à la définition des contenus des activités de formation pour pouvoir, entre autres, couvrir toutes les catégories de personnel. Malheureusement, nos employeurs ont la fâcheuse tendance à former strictement nos gens qui travaillent avec du matériel, mais non ceux qui travaillent auprès de la clientèle étudiante», de déplorer Ronald Gauthier.

Jacqueline Rodrigue

Bertrand Gosselin, chantre des jeunes

«Face à la classe, je jongle avec quatre balles. On travaille sans filet. On jongle avec les mots. Dans une heure, nous aurons une chanson!»

Depuis 1993, Bertrand Gosselin a composé 850 chansons avec des jeunes dans le cadre des Artistes à l'école, un programme financé par Québec. Auteur-compositeur-interprète-musicien-jongleur-équilibriste, il connaît les jeunes. «Au secondaire, ils sont très renfermés. Ils craignent le regard des autres. Personne ne les comprend», observe-t-il.

Les présentations faites, l'auditoire captif, il invite les jeunes à choisir et à voter le thème de la chanson à composer. Amours, angoisses, argent, aspirations, avenir, joies, drogues, liberté, mort, peur de l'échec, pouvoir, sexe, suicide, violences: «Il n'y a pas de tabou!»

«Qu'est-ce que ça donne, l'école? Y'a pas de place pour nous! Ils souffrent de beaucoup d'insécurité, les jeunes», confie-t-il. D'où viennent ces idées noires? «Accaparés par le travail, les parents n'ont pas vraiment le temps d'écouter et de discuter avec les jeunes», avance l'artiste. «La jeunesse ne génère pas sa propre violence. Elle baigne dedans, en ouvrant la TV! Bouleversements, cataclysmes, catastrophes. Il y a banalisation de la violence. Ça ne doit pas être facile pour personne à l'école.»

Solutions? «Exorciser la violence et les peurs. En s'exprimant, les jeunes vont mieux se comprendre.»

Ce qu'il aimerait qu'on retienne? «Bertrand Gosselin est passé et il nous a fait du bien.»

Michel Crête

Au bout du rouleau

Quand s'éteint la lumière
De mon hémisphère
Je perds espoir
Je broie du noir
Je perds goût à la vie
Je m'éclipse, je m'enfuis
Dans la pénombre de la nuit

Seul(e) dans ma coquille
Je me recroqueville
Je me replie sur moi-même
Je ne veux plus souffrir
J'ai peur de mourir
J'ai l'goût d'm'en sortir

ref.: À l'aide, Au secours !
J'ai besoin d'Amour !
Besoin d'Amour !

Je cherche un sourire
C'est mon seul désir
J'suis au bout du rouleau
Au fil de mes jours
Tout me pèse lourd
Détruisant mon parcours

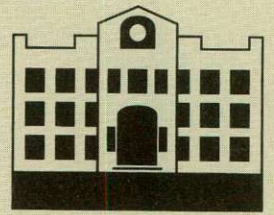
J'ai le cœur à l'envers
J'ne supporte pas l'enfer
Ça me tue à p'tit feu
Ça ne mène nulle part
C'est un vrai cauchemar
J'sens que ma vie s'évapore

ref.: À l'aide, Au secours !
J'ai besoin d'Amour !
Besoin d'Amour !

Références: chanson no 518
Guitare: capo II
Thématique: le désespoir

Composition et collaboration:
Bertrand Gosselin
Texte inspiré des mots
et idées des élèves de
Secondaire V (16, 17 et 18 ans)
Classe de Gilles Pouliot
École Le Triolet
Sherbrooke, le 19 mars 1996

La CSN consolide sa première place



Jacqueline Rodrigue

«Nous avons résolument remporté la victoire. Ce sont plus de 1148 nouveaux membres que nous accueillons à la fédération à la suite de cette campagne d'allégeance syndicale. Avec 44,5 pour cent des membres qui adhèrent à la FEESP-CSN, nous demeurons l'organisation syndicale la plus représentative pour les employé-es de soutien dans les commissions scolaires. Ces résultats, nous les avons obtenus grâce à l'acharnement de l'ensemble des militantes et des militants dans nos syndicats du secteur scolaire qui ont travaillé, tout au cours de l'automne et en ce début d'hiver, à faire campagne pour la CSN. Nous les en félicitons», de dire Ginette Guérin, présidente de la Fédération des employées et employés de services publics (CSN).



Ginette Guérin

Tout au long de cette campagne, plusieurs militantes et militants, qui croyaient tellement en leur syndicat, ont dépensé leur temps et leur énergie, y passant leurs soirées et leurs fins de semaine, pour être certains de gagner la bataille et de conserver leur syndicat CSN.

Le secteur scolaire de la FEESP-CSN représente maintenant 22 182 membres regroupés dans 37 syndicats. Avec

cette victoire, la FEESP-CSN est présente dorénavant dans la moitié des commissions scolaires francophones et a fait une percée dans les commissions scolaires anglophones en remportant le vote chez les cols blancs de la Commission scolaire English Montréal. De plus, c'est la seule organisation dont les syndicats sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois. «Nous représentons autant les gens des milieux ruraux

qu'urbains. Nous pouvons parler des réalités que connaissent nos membres dans leur milieu de travail, qu'ils soient dans le Bas-du-Fleuve, au Cœur du Québec, en Estrie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à Montréal, en Outaouais, dans la région de Québec, sur la Côte-Nord, en Abitibi, à Trois-Rivières, aux Îles-de-la-Madeleine ou en Montérégie. Ainsi, à la table de négociation des commissions scolaires francophones, nous parlerons au nom de la majorité des employé-es de soutien», rappelle Ginette Guérin.

Bienvenue !

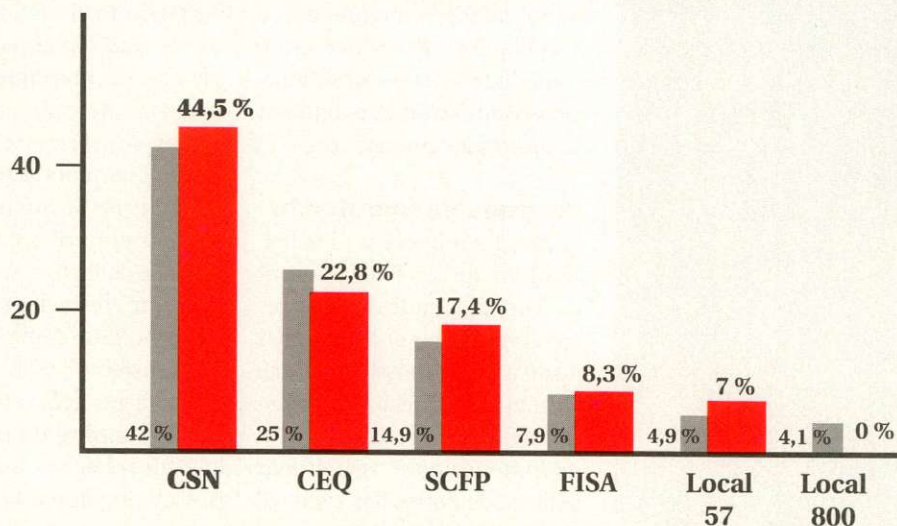
Après une telle opération, nos syndicats sont maintenant composés de membres provenant de différentes allégeances syndicales. La présidente de la FEESP souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux membres. «Nous nous attendons à ce que cette nouvelle situation crée des tensions pendant un petit bout de temps. C'est humain! Nous

aurons à apprendre à vivre ensemble. Ce qui compte fondamentalement, c'est que tout le monde se rallie aux décisions démocratiques pour que chaque syndicat puisse continuer à aller de l'avant», de conclure Ginette Guérin qui, rappelons-le, provient elle-même de ce secteur, soit de la nouvelle Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, où elle détient toujours son poste de secrétaire de gestion.

Pourquoi des votes d'allégeance ?

La loi 109 a restructuré les commissions scolaires en 71 nouvelles commissions scolaires, soit 62 commissions scolaires francophones et 9 commissions scolaires anglophones. C'est dans ce contexte que s'est déroulée la campagne d'allégeance syndicale dans ce secteur et ce, du mois d'octobre 1998 à la fin de janvier 1999.

Représentativité syndicale des employé-es de soutien dans les commissions scolaires francophones 1996 et 1999 (ETC)



La CSN est présente dans 31 des 62 commissions scolaires francophones. De plus, la centrale est présente dans une des neuf commissions scolaires anglophones, y représentant 20 pour cent des employé-es de soutien.

1996 1999

Données compilées par le Service de la syndicalisation de la CSN selon les données du ministère de l'Éducation



Canal carpien
chez les soudeurs de Bombardier

Oui, c'est relié au travail !

Robert Boucher

Chez Bombardier, à La Pocatière, le syndicat peut crier victoire. L'enquête qu'il a menée a permis d'établir la relation entre le travail et le syndrome du canal carpien dont souffraient 22 soudeurs sur 192. Une anomalie statistique, puisque cette maladie touche surtout les femmes.

La littérature médicale démontre en effet que, dans la vie courante, le syndrome du canal (ou tunnel) carpien touche trois femmes sur mille tandis qu'un homme sur mille seulement en est atteint. Cette maladie fait partie des tendinites

La force utilisée pour tenir les outils, la préhension (et souvent les vibrations), alliées à des postures inadéquates durant de longues périodes, sont à l'origine de cette maladie professionnelle chez les soudeurs.

du poignet et correspond à une inflammation de la gaine des tendons des muscles du pouce et de la main qui passent dans un canal osseux formé par trois os du poignet. Elle se manifeste d'abord durant la nuit et est caractérisée par des engourdissements des mains, de l'inconfort et une sensibilité diminuée. Les études démontrent qu'elle est souvent causée par des gestes répétitifs ou par des mouvements des mains qui requièrent à la fois l'utilisation de la force et de la préhension. En outre, même si aucune étude spécifique ne fait le lien entre cette maladie et les vibrations, beaucoup d'éléments tendent à confirmer cette relation.

Une enquête approfondie

Deux soudeurs de l'usine, souffrant de cette maladie, ont vu leurs demandes contestées par l'employeur et ont dû aller jusqu'à la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles. En consultant la jurisprudence pour assurer leur défense, le conseiller syndical



Ulysse Duchesne

Ulysse Duchesne a constaté qu'on n'y faisait état que de deux décisions de la CALP ayant trait

à ce syndrome chez des soudeurs. Et dans ces deux cas, il s'agissait de problèmes survenus à la suite de traumatismes, c'est-à-dire d'accidents du travail et non de maladie professionnelle. Pour faire reconnaître cette maladie du travail pour les soudeurs, il fallait donc préparer un dossier solide.

Le Syndicat des employés de Bombardier La Pocatière (CSN) a décidé de faire enquête. Un questionnaire, préparé par le conseiller syndical avec l'aide de médecins, a été distribué à 60 soudeurs de l'usine. La participation a été excellente et la compilation des réponses a permis de constater que 23 travailleurs présentaient les symptômes de cette maladie professionnelle. Sur les 22 personnes qui ont accepté de subir une évaluation médicale, onze ont été clairement identifiées comme atteintes. En outre, l'enquête a révélé que onze autres avaient déjà été opérées et payées par leur assurance collective, n'ayant pas présenté de réclamation à la CSST ou leur demande ayant été refusée.

On a pu ainsi démontrer que le nombre de personnes atteintes chez les soudeurs dépassait largement la moyenne

de cas dans la société en général et qu'il y avait une relation entre la maladie et le genre de travail. Le soudeur dont le dossier a servi de cas type a gagné sa cause en 1998. Cela a eu pour conséquence que dix des réclamations ont été acceptées par la CSST. La onzième, pendante devant les tribunaux, n'est pas encore réglée.

Répandre la bonne nouvelle

Pour Ulysse Duchesne, on peut parler ici d'une victoire importante, même s'il faudra encore se battre pour faire appliquer la présomption prévue dans la loi. Faire reconnaître une maladie professionnelle nécessite en effet une bonne somme de travail et celui abattu pour obtenir cette décision pourra servir à d'autres personnes. Il est d'avis que dorénavant le chemin est tracé et qu'on pourra s'appuyer sur cette décision pour faire accepter par la CSST les réclamations des soudeurs aux prises avec cette maladie. À condition, bien sûr, de bien documenter la réclamation et de bien préparer le dossier.

Il faut donc, selon lui, informer tous les soudeurs et soudeuses, ainsi que les personnes qui travaillent avec des outils vibrants, des symptômes de cette maladie professionnelle et du fait qu'elle est maintenant reconnue par la CSST comme reliée aux risques particuliers de ce travail.

Sa détermination a porté ses fruits

Roland Rivard est à l'emploi de l'entreprise depuis 1981. Soudeur depuis 1991, il a été



Roland Rivard

opéré en 1994 pour une décompression du tunnel carpien. C'est son dossier qui a servi de cause type pour les autres soudeurs devant la commission d'appel. Quand le médecin a diagnostiqué sa maladie et a établi la relation avec son travail, il n'a pas voulu recourir à l'assurance collective. « *Même si on m'a laissé entendre que ça me causerait moins de troubles, je me suis dit que c'était à cause du travail que je m'étais fait ça et que c'était à la CSST à payer. Ça été long, c'est vrai, et dur financièrement,* poursuit-il. *C'est pour ça que certains ont encore peur. Je leur dis qu'ils doivent foncer eux aussi et que mon cas devrait les aider à faire accepter leur réclamation.* »

Le syndicat a pris l'affaire en mains

Pour le représentant à la prévention, Mario Lévesque, lui-même soudeur, l'effet de cette décision est positif. « *C'est la première fois qu'on faisait une grosse enquête comme ça,* dit-il, *et les gens sont satisfaits. On a pris ça à cœur mais au début, je n'étais pas sûr que le monde embarquerait. On a eu*



Mario Lévesque

une très bonne collaboration des soudeurs et ceux qui sont allés passer les examens à Québec l'ont fait sur leur temps et à leurs frais. » Selon lui, un tel travail d'enquête sensibilise aussi les travailleurs et les effets se font sentir encore. « *D'ailleurs, constate-t-il, d'autres catégories de travailleurs, les monteurs entre autres, ont des problèmes et suivent le dossier de près. Le comité est en bonne santé, ajoute-t-il, et ça bouge! Les gens le savent et ne se gênent pas pour parler des problèmes aux membres du comité.* »



Donald Boulet

« *C'est une belle victoire,* renchérit Donald Boulet, président du syndicat. *Le comité de santé-sécurité a bien travaillé. Et ce ne sera sans doute pas sa*



dernière enquête, ajoute-t-il. Il y a d'autres types de maladie, chez les soudeurs entre autres, qu'on va regarder de plus près. »

Février 1949

Le feu dans l'amiante

Michel Rioux

Quand ils ont débrayé, ce 14 février 1949, ils ne pouvaient pas savoir qu'ils faisaient l'histoire. Ils ne se doutaient pas non plus que les problèmes de santé qu'ils dénonçaient, que l'ancienneté qui n'était pas respectée, que les manigances de la compagnie Johns-Manville à Asbestos allaient prendre des proportions telles qu'on en viendrait à utiliser des expressions comme: avant la grève de l'amiante et après la grève de l'amiante. Car c'est bien ce que cette grève est finalement devenue, au fil des ans: un repère historique majeur. Dorénavant, plus rien ne serait comme avant.

Malgré l'hiver, l'atmosphère est surchauffée dans la grande salle du Collège de La Salle, à Thetford Mines. Ce 13 février, Jean Marchand, secrétaire-général de la CTCC, met tous ses talents d'orateur à tenter de convaincre les mineurs de donner une dernière chance à la négociation. L'assemblée se disperse après lui avoir accordé un sursis de trois jours. Mais tout cela est bien fragile tant la colère gronde.

Marchand saute dans une voiture et se dirige immédiatement vers Asbestos. Une assemblée des mineurs de la Johns-

Manville a été convoquée pour le soir même, au soubassement de l'église Saint-Aimé. Le président Gérard Picard est aussi de la partie. Mais à Asbestos, on refuse le délai. À minuit, les 2000 mineurs déclenchent la grève, même si toutes les étapes prévues par le ministère n'ont pas été franchies.

À Thetford, on ne tardera pas à emboîter le pas. Dès l'après-midi du 14 février, les 3000 mineurs à l'emploi des trois compagnies descendent dans la rue. Ils y resteront jusqu'en juillet.



Les coffres des syndicats, de la fédération et de la CTCC étaient à sec. Plus un sou pour supporter les grévistes. C'est alors qu'à l'appel de Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, des quêtes publiques ont été faites aux portes des églises, au début de mai. Du haut de la chaire, l'archevêque avait tonné: «L'Église, c'est l'Église des pauvres. L'Église ne peut pas tolérer qu'on écrase les ouvriers parce qu'ils sont pauvres. J'ordonne qu'une quête...» De tous les milieux, des camions de vivres sont partis en direction des villes assiégées.



Le président de la Johns-Manville, Lewis Brown, disait de Marchand et de Picard qu'ils étaient des communistes. Le 23 février 1949, Duplessis les accusait en Chambre: «Les chefs des syndicats catholiques sont des saboteurs avant d'être des chefs ouvriers.» Mais en marchant sous la bannière de leur syndicat, les ouvriers résistaient à toutes les attaques.



La grève de l'amiante avait permis au Québec de connaître celui qui deviendrait un grand dirigeant syndical, le président de la CTCC, Gérard Picard. C'est en bonne partie grâce à ses dons de négociateur que deux ans après la grève, les mineurs du Québec devenaient les mieux payés de tout le Canada.



Le 5 mai, excédés de voir des scabs entrer à la mine, les grévistes d'Asbestos avaient bloqué les routes donnant accès à la mine. Le lendemain, la riposte de la police fut féroce. Des dizaines de mineurs furent sauvagement battus. Ces derniers voulurent riposter, mais avec des armes qui n'auraient pas été d'un grand secours devant les fusils de la police de Maurice Duplessis. C'est le curé Camirand qui les avait convaincus de se débarrasser de leurs armes — des pics, des barres à clous, des marteaux... —, dans le sous-sol de l'église.



Nos demandes salariales :

- 3,5 pour cent le 1^{er} juillet 1998
- 4 pour cent le 1^{er} juillet 1999
- 4 pour cent le 1^{er} juillet 2000

notre travail **ça** compte!

Négociation des secteurs public et parapublic

Il manque une pièce maîtresse : les salaires !

En conférence de presse, la semaine dernière, le président du Conseil du trésor Jacques Léonard disait souhaiter que la négociation se déroule dans le respect mutuel. En refusant de déposer dès maintenant les offres salariales aux 415 000 travailleuses et travailleurs du secteur public, il a raté une bonne occasion de montrer sa bonne foi. «Ça commence mal les discussions», a résumé Claudette Carbonneau.

Louis-Serge Houle

Photo: Héliane Rochon



Claudette Carbonneau

«Si le gouvernement du Québec croit pouvoir nous enfermer dans sa stratégie budgétaire, il se trompe royalement, a indiqué la vice-présidente Claudette Carbonneau, lors du point de presse du front commun, le 28 janvier. Le gouvernement joue à cache-cache avec une pièce maîtresse de la négociation du secteur public : les salaires. Il y a pourtant urgence à régler les problèmes qui

existent dans ce secteur autant en regard des conditions de travail que du retard salarial dont sont victimes les salarié-es de l'État», a-t-elle poursuivi.

La semaine dernière, le ministre Léonard affirmait donner le coup d'envoi au processus de négociation avec les syndiqué-es de l'État en annonçant le début des discussions des clauses normatives des conventions collectives aux différentes tables sectorielles. Ainsi, la FSSS et la FP, dans le secteur de la santé et des services sociaux, et la FNEEQ et la FEESP, dans le secteur de l'éducation, étaient, au moment d'aller sous presse, sur le point d'être convoquées à des rencontres de négociations par leurs comités patronaux de négociation respectifs. Mais au niveau de la table centrale, là où la CSN et le front commun négocieront les demandes sa-

lariales, le président du Conseil du trésor s'est fait plus laconique en remettant à plus tard le dépôt de ses propositions.

«Nous avons déposé nos revendications salariales il y a plus de sept mois et nos conventions collectives sont échues depuis le 30 juin 1998, a mentionné Claudette Carbonneau. Après avoir traîné en longueur le début de la négociation, en fonction de son calendrier politique, le gouvernement aurait dû avoir la décence de nous répondre sur l'ensemble de nos demandes.

«Nous le mettons en garde contre la subordination de la négociation de nos salaires au prochain budget et à la poursuite de l'objectif du déficit zéro. Cette question est peut-être importante, mais pas autant que le déficit humain, le déficit salarial et le déficit de nos services collectifs», a souligné la vice-

présidente de la CSN.

Au cours des dernières années, les compressions budgétaires et les récupérations salariales ont frappé lourdement les travailleuses et les travailleurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des organismes gouvernementaux et laissé des séquelles importantes : pertes d'emplois, hausse de la précarité, surcharge de travail, perte du pouvoir d'achat, etc.

«Que le gouvernement ne se trompe pas: le front commun est déterminé à corriger ces situations et il n'acceptera pas de passer dans le tordeur budgétaire», a lancé Claudette Carbonneau.



Infirmières auxiliaires Tournée de la FSSS

Infirmière auxiliaire et militante à la FSSS-CSN, Sylvie Desnoyers sillonnera le Québec entre les mois de février et de juin à la rencontre d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires en vue d'affirmer et de valoriser leur place et leur rôle dans le réseau de la santé. À la faveur des chambardements récents, l'organisme syndical estime que les infirmières et les infirmiers auxiliaires doivent accéder à une formation pour répondre à la nouvelle réalité. Par exemple, les bénéficiaires des CLSC reçoivent des soins d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires: la FSSS-CSN réclame pour ses membres de la formation en travail communautaire. La FSSS-CSN favorise aussi «l'équipe soignante» for-

mée d'infirmières et d'infirmiers, d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires, de préposés-es aux bénéficiaires et d'auxiliaires familiales et sociales. Les infirmières et les infirmiers font plus de tâches administratives et ont moins de temps pour les patients. Aussi, et en complémentarité avec les autres, les infirmières et les infirmiers auxiliaires peuvent-ils prendre plus de temps «pour le bien-être du patient».

«Les infirmières auxiliaires doivent demeurer!» Le message que les infirmières auxiliaires membres de la FSSS-CSN et d'autres organisations syndicales ont livré au gouvernement, en septembre 1997, est toujours d'actualité.

M.C.

**Tout sur les négos
du secteur public:**
<http://www.csn.qc.ca/SPNegos98/SP98FrSet.html>

Les pompiers-forestiers veulent être reconnus

Au nombre de 170, les pompiers-forestiers de l'Abitibi-Témiscamingue-Baie-James, ainsi que du Centre du Québec et de la Côte-Nord, voudraient bien que leur employeur reconnaisse leur travail à sa juste valeur.

La convention collective de ces travailleurs saisonniers à l'emploi de la Société de protection des forêts contre le feu est

échue depuis le mois de décembre 1996, il y a plus de deux ans. Aussi souhaitent-ils parapher un contrat de travail d'une durée de quatre ans assorti d'une hausse de salaire de quatre pour cent pour chacune des années de la convention. À 15,40 \$ l'heure, ces pompiers-forestiers, qui exercent leur métier dans des conditions épuisantes et dangereuses, sont sous-payés.

Appelés l'été dernier à combattre des incendies de forêt à l'extérieur du Québec, ils ont constaté que le salaire moyen s'y établit autour de 20 \$ l'heure. Ils revendiquent également l'introduction de primes de responsabilité et la création d'un régime de retraite. Le Québec et l'industrie forestière financent les activités de leur employeur.

M.C.

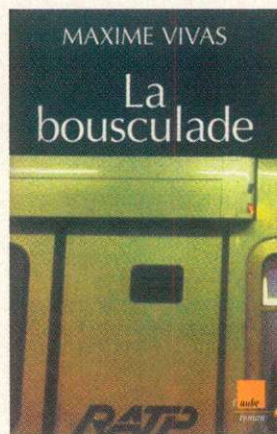
Une rareté!

Un romancier ouvrieriste

Il est plutôt rare qu'un romancier situe l'action de son récit en milieu ouvrier. Comme si les auteurs craignaient que la détente recherchée dans la lecture d'une œuvre de fiction soit perturbée par le rappel du dur labeur...

Il est encore moins fréquent que le syndicalisme et les relations de travail occupent une place prépondérante dans un roman. Combien de Zola la littérature de langue française nous a-t-elle donnés pour cent Maupassant, mille Harlequin?

L'originalité et le grand mérite de Maxime Vivas, un ancien travailleur des services postiers de France, c'est précisément de mettre en scène des travailleurs et des militants syndicaux dans des situations qui font le sel... et le poivre! de tous les militants syndicaux à travers le monde. Ceux-ci retrouveront facilement, dans



les événements qu'il raconte, les patrons qui les provoquent et les travailleurs qui les subissent, sans oublier la complexité et la fragilité des relations humaines, toute la trame d'émotions et de faits bruts qui tissent la vie syndicale de tous les jours dans leurs milieux de travail.

Paris brune (1997) a été publié chez le Temps des Cerises et *La bousculade* (1998) chez Gallimard.

J.-P.P.

Maranda à Belœil Sus au scab!

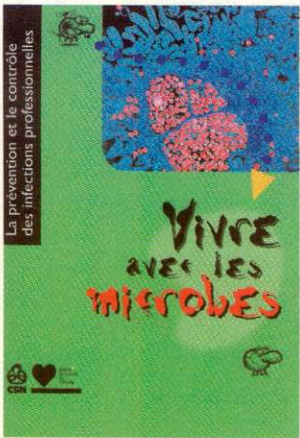
Une quinzaine de travailleurs des Entreprises Maranda de Belœil sont en lock-out depuis le 7 janvier. Ce sont de nouveaux syndiqués, qui entreprennent la négociation de leur première convention collective. L'enquêteur du ministère du Travail a confirmé que l'entreprise avait eu recours à un briseur de grève, qui a travaillé à la préparation du matériel devant être utilisé pour le Salon de l'Auto, au stade olympique. Cette petite entreprise fabrique des boîtes sur mesure pour les camionnettes, selon les exigences du client, et est aussi la distributrice des boîtes de marque Hewitt. Les syndiqués veulent une semaine de travail de 40 heures, des salaires égaux pour un travail égal, une assurance-salaire et une assurance-maladie, cinq jours de congés de maladie par année, une hausse de 45 cents l'heure et une cafétéria décente.

Luc L.

Les microbes Les connaître, les vaincre

Quand on travaille dans le secteur de la santé et des services sociaux, on se trouve particulièrement exposé aux maladies infectieuses. Les récentes révélations sur une contamination microbienne dans deux pavillons du CHUM ramènent au premier plan l'importance de mieux comprendre le processus infectieux pour y faire face adéquatement. La CSN a publié, en 1997, un ouvrage intitulé *Vivre avec les microbes*, contenant une foule d'informations qui permettront aux syndicats d'identifier les dangers, d'évaluer les mesures de prévention appliquées et de revendiquer les correctifs appropriés. Disponible au Service de la documentation de la CSN au coût de 15 \$, frais d'envoi en sus.

1601, av. De Lorimier, Montréal QC H2K 4M5
Téléphone: (514) 598-2151
Télécopieur: (514) 598-2029
Courriel: docucsn@total.net



Décès de Robert Sauvé

Robert Sauvé, qui fut secrétaire général de la CSN au milieu des années soixante, est décédé fin novembre à la suite d'une courte mais foudroyante maladie. Il avait 67 ans.

Le président Gérald Larose a souligné son apport dans la mise en place de grands instruments sociaux. «Il était un véritable social-démocrate. Il a consacré toute sa vie à la mise en place de grandes politiques. En ce sens, il a été un véritable artisan du modèle québécois.» Il avait quitté la CSN à la suite de profondes divergences sur la réorganisation des structures. Il avait signé un

texte expliquant son geste et qui se terminait ainsi: *Vive la CSN!*

Après son départ, il fut sous-ministre au ministère du Travail, enseigna le droit à McGill, fut nommé juge au tribunal du Travail, fut le premier président de l'Aide juridique, puis de la CSST, qui venait de prendre le relais de l'ancienne Commission des accidents du travail. Il avait terminé sa carrière dans la fonction publique à la Commission des affaires juridiques.

La CSN tient à offrir ses condoléances à la famille de Robert Sauvé.

M.R.

OSBL en Estrie Un gain : le respect

Plus de 3 ans de négociation et 14 jours de grève ont permis aux membres du Syndicat des employé-es d'organismes sans but lucratif de l'Estrie (FEESP-CSN), section du Service d'aide aux néo-Canadiens, de gagner le respect et la reconnaissance de leur expertise par leur employeur. En règlement de leur première convention collective, ils ont réussi à faire reconnaître leur participation aux décisions concernant les services offerts par l'organisme aux néo-Canadiens.

Le règlement comprend également une clause contre la soustraitance, 15 congés fériés, 10 jours de congé de maladie, une possibilité d'horaire variable, un congé sans solde à la suite des congés de maternité ou parental, un congé de perfectionnement et trois augmentations salariales de 2,6 pour cent lors des prochains 18 mois.

L'autre section du syndicat régional, le Carrefour de solidarité internationale, est toujours en train de négocier sa première convention collective.

G.B.

La conférence des régies est occupée

Des membres de syndicats de régies régionales et de syndicats de la région de Québec, affiliés à la FSSS, ont occupé, le 27 janvier, les bureaux de la Conférence des régies régionales, à Québec.

Ils ont réclamé que la conférence, qui représente les 17 régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec, se joigne aux tables de négociations du réseau, qui doivent démarrer incessamment.

«Il est paradoxal que les régies régionales conçoivent un processus distinct pour elles-mêmes: dans la grande majorité des cas, leurs conventions collectives viennent à échéance en même temps que celles du réseau et en reproduisent presque totalement le contenu», a déclaré Simon Tremblay, porte-parole des syndicats de régies régionales de la FSSS-CSN.

C.S-G.



Assurance-emploi Martin est « accueilli »

Brav le froid, 300 personnes ont «accueilli» le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, à l'Auberge de la Rive à Sorel, le 22 janvier au soir. Celui-ci s'est mêlé à la foule, mais sous bonne escorte! Après le discours de la présidente du Conseil central de la Montérégie, Pierrette Poirier, le ministre a pu entendre le désarroi et l'exaspération des chômeurs qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-emploi depuis sa «réforme». En rencontre plus tard, la Coalition sur l'assurance-emploi de Sorel a rappelé au ministre que la caisse d'assurance-emploi doit être gérée de façon auto-

nome, qu'elle n'est pas un impôt sur le travail et que ses surplus de 20 milliards \$ appartiennent aux cotisants. La coalition exige aussi un processus transparent de révision de la Loi de l'assurance-emploi. «Sans prendre d'engagement à cet effet, le ministre a fait preuve d'ouverture. Mais il y a toujours un désaccord profond sur la finalité de la caisse», résume le président de la CSN, Gérald Larose, porte-parole de la coalition. La CEQ, la FTQ, les étudiants du Cégep de Sorel-Tracy et les organismes communautaires étaient aussi représentés.

M.C.

Des syndicats en conflit vous envoient Nouvelles CSN

Les membres en lock-out du Syndicat de la Maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (FSSS-CSN) et les grévistes du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Entreprises Paul Maranda (FM-CSN) ont participé à l'envoi de ce numéro de *Nouvelles CSN*.





LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

1. Choisir le ou les termes appropriés

Le syndicat a décidé d'_____ les négociations dès l'automne dernier.

a) Initier. b) Amorcer. c) Engager

Il a pu ainsi _____ une entente cet hiver.

d) Finaliser. e) Conclure

Le texte a d'ailleurs été _____ par les deux parties dès la mi-janvier.

f) Parafé. g) Paraphé. h) Initialé

Il ne reste qu'à le faire _____ par l'assemblée générale.

i) Approuver. j) Entériner. k) Ratifier.

Réponse. b ou c. e. f ou g. i, j ou k.

2. Dans certaines de ces phrases se sont glissées des erreurs. Trouvez-les.

a) Cette documentation vous sera envoyée sans aucuns frais.

b) Elle est arrivée à l'aréoport de Mirabel.

c) Vas-y sans tarder.

d) Répond-t-il au téléphone ?

e) C'est d'elle dont nous parlons.

f) En l'année mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept...

g) Les obstacles se sont succédé.

h) Il faut y apporter de tout petits changements.

i) Y a-t-il une autre solution ?

j) Ils séjournent à Mont-Saint-Hilaire.

Réponse. b) Aéroport. d) Répond-il. e) C'est d'elle que...

3. Quelle est l'origine commune de ces mots ?

Voici cinq mots : godasse, lavallière, mansarde, nicotine et poubelle. S'agit-il :

a) d'anciens mots gaulois ?

b) de mots dont l'origine est un nom de personnage historique ?

c) de mots dont l'origine est un nom de lieu ?

d) de mots issus de l'arabe ?

Réponse. b). Il s'agit d'Alexis Godillot, fournisseur de chaussures militaires; de Louise Françoise La Vallière, maîtresse de Louis XIV; de François Mansart, architecte français; de Jean Nicot, ambassadeur français, qui introduisit en France la culture du tabac; de M. Poubelle, préfet de la Seine.

4. Une bonne petite colle

Quels sont les trois mots simples (noms communs qui ne sont pas composés) finissant par la lettre q ?

a) c _ q

b) c _ _ q

c) r _ _ _ _ _ q

Réponse. Coq, cinq et romestecq (« jeu de cartes »; source : *Le grand Robert de la langue française*).

Robert Boucher

B i e N v E n u e

Restaurant Harvey's de Brossard

Afin de prendre en main leur syndicat et démocratiser leur vie syndicale, les 26 salariés-es du restaurant Harvey's de Brossard (Pinny Corp.) ont décidé de quitter les TUAC et de rejoindre la CSN. Ils ont déposé une requête en accréditation le 5 janvier.

Pompiers volontaires de Saint-Barthélemy

Les 20 pompiers volontaires de Saint-Barthélemy ont décidé de rejoindre leurs confrères de Louiseville au sein du Syndicat régional de la Mauricie (CSN). Le syndicat a déposé, le 17 décembre, une requête en accréditation pour les représenter. Le Syndicat régional de la Mauricie invite tous les pompiers volontaires des autres municipalités de la région à le rejoindre afin de négocier une convention collective.

Trois autres groupes d'ambulanciers à la FSSS-CSN

Le Rassemblement des employé-es techniciens ambulanciers du Québec métropolitain (RETAQM) a déposé, le

19 janvier, une requête en accréditation pour représenter les sept salariés de Ambulance Desrochers inc. Avec l'accréditation, le 11 décembre, de Ambulance Atsaks inc. et de Ambulance Benoît Itée, la FSSS et la CSN confirment leur grande représentativité dans le secteur ambulancier.

Coopérative des travailleurs de la scierie Jos St-Amant

Le 7 janvier, les 40 travailleurs forestiers de la Coopérative des travailleurs de la scierie Jos St-Amant, de Saint-Tite, ont déposé massivement une requête en accréditation afin de rejoindre la CSN. Ils seront affiliés à la FTPF et au Conseil central du Cœur du Québec.

Radisson Design inc.

Les 28 salariés de Radisson Design inc. de la localité de Sainte-Agathe-Nord, employés à la fabrication de quais flottants pour les marinas, ont déposé une requête en accréditation le 10 janvier. Après avoir constaté la combativité des syndicats CSN, les travailleurs l'ont choisie afin d'obtenir le respect de leur employeur.

Syndicat des travailleurs de Sintra

Le Syndicat des travailleurs de Sintra inc. (région métropole) CSN a obtenu l'accréditation pour la section de la carrière de pierre située à Saint-Louis-de-Gonzague, en Montérégie. Cette nouvelle accréditation de trois membres permet au syndicat, affilié à la Fédération de la métallurgie et au Conseil central de la Montérégie, d'étendre sa juridiction à plus d'un établissement de Sintra inc.

Employé-es de bureau de Motoparts

Le Syndicat des salarié-es de Motoparts, déjà syndiqué à la CSN depuis 1986, a déposé une requête en accréditation le 9 janvier afin de représenter les 12 employé-es de bureau de l'entreprise, située à Plessisville. À l'exception des vendeurs itinérants, le syndicat représente maintenant l'ensemble des employé-es de l'entreprise spécialisée dans la vente et la réparation de compresseurs, de fournitures industrielles et la vente de pièces automobiles.

Accrédités

Ont reçu leur certificat d'accréditation: le syndicat du Centre universitaire de santé de McGill (Hôpital Royal-Victoria) et celui de la Coopérative avicole de Saint-Damase (Les Viandes Pierre Trottier enr.).

Gilles Bégin

Vous connaissez quelqu'un qui veut en finir avec l'injustice, l'arbitraire ?

Quelqu'un qui aimerait améliorer ses conditions de travail ? Son salaire ?

Quelqu'un qui voudrait négocier d'égal à égal avec son employeur ?

Invitez-le donc chez vous, à la CSN !

Un seul numéro de téléphone:
le Service de syndicalisation de la CSN

1 800 947-6177

**Faites lire
Nouvelles CSN**

Les députés signent leur carte

La Coalition sur l'assurance-emploi poursuit intensivement sa campagne de signature de cartes de réclamation qui seront déposées à Ottawa, le 15 février, la veille du budget Martin. Plusieurs députés du Bloc québécois ont procédé à la signature de leur carte, en présence des membres des coalitions régionales. Fait exceptionnel, le député libéral fédéral Guy Saint-Julien, représentant du comté d'Abitibi aux Communes, est le seul député libéral qui ait signé une carte réclamant une amélioration du régime d'assurance-emploi et une caisse indépendante et autonome.



... et ça se fait même dans les églises !



La Coalition sur l'assurance-emploi de la Gaspésie a fait une tournée des églises de plusieurs localités pour rencontrer la population et faire signer près d'un millier de cartes de réclamation au gouvernement fédéral.

Luc L.

Protestez contre le détournement de fonds de l'assurance-emploi par le fédéral
<http://www.total.net/~coalitio/index.html>

Mitch : la suite

«Dès qu'on sort de la capitale, c'est l'état de dévastation qui nous saute aux yeux. Certains villages ont complètement disparu.» De retour d'un récent séjour de deux semaines au Nicaragua, le secrétaire général de SUCO, Valmore Côté, a constaté l'ampleur du désastre laissé par le passage de Mitch. En octobre dernier, l'ouragan a causé la mort de 10 000 personnes, laissé deux millions de sans-abri et ravagé les terres de plusieurs pays d'Amérique centrale. Fort de 200 000 \$ donnés par la population québécoise à l'automne, SUCO œuvre à la reconstruction des maisons, notamment dans une ville du nord-ouest du Nicaragua, mais surtout à celle des êtres humains et du tissu social. Un cataclysme de cet ampleur créant notamment des traumatismes, SUCO voit à l'implantation d'une maison de jeunes à Dario, «afin de contrer les problèmes exacerbés par le sinistre (violence, drogues, délinquance)», peut-on lire dans le *Journal de Montréal* du 25 janvier.

La CSN a déboursé 10 000 \$ pour aider SUCO à venir en aide aux victimes de Mitch. Pour contacter SUCO: (514) 982-6622.

M.C.

Gestion de l'eau La CSN veut un débat plus large

Comme le réclamait la CSN, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a annoncé la tenue d'un débat public sur la gestion de l'eau au Québec. Marc Laviolette, vice-président responsable du dossier, considère que c'est un pas dans la bonne direction, mais la CSN veut que le mandat de la commission soit élargi et que le moratoire sur le développement de la commercialisation et de l'exploitation des eaux souterraines, qui est échu depuis le 1^{er} janvier, soit maintenu jusqu'à ce que la politique de gestion de l'eau soit adoptée et entre en vigueur.

D'autre part, la CSN n'est pas d'accord avec

le ministre, qui écarte du débat tout le volet de l'utilisation énergétique de l'eau. La CSN désire que soit débattue la classification patrimoniale des cours d'eau et que tous les aspects de sa gestion soient abordés. De plus, la centrale estime qu'il est opportun d'étudier et d'approfondir le cadre légal et les partages des juridictions dans le domaine de l'eau, tant dans le droit privé qu'au plan du partage fédéral-provincial et des juridictions à caractère international, particulièrement dans le sillage de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Luc L.

CISO : stage au Mexique

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) propose un stage au Mexique sur l'ALENA et la mondialisation, du 27 juin au 11 juillet.

Pour s'inscrire, on doit se procurer le formulaire d'inscription et le retourner avant le 1^{er} avril 1999, être retenu par un comité de sélection et participer aux sessions de formation. Le coût: 1000 \$ avec subvention et 2000 \$ sans subvention.

Téléphone: (514) 356-8888

Télécopieur: (514) 356-0475

Courriel: ciso@cam.org

La CSN sur Internet:
<http://www.csn.qc.ca>

Plus je commence jeune, meilleurs seront mes revenus à la retraite

Revenu annuel imposable entre 25 001 \$ et 29 589 \$

Valeur future d'un investissement annuel net de 627 \$

		5 ans	10 ans	20 ans	30 ans
REER conventionnel	9,80 % *	6 677 \$	17 322 \$	61 477 \$	173 913 \$
REER Fonds de travailleurs	6,75 % **	11 698 \$	27 913 \$	81 553 \$	184 631 \$

* Moyenne annuelle sur dix ans des fonds diversifiés de placement. ** Moyenne annuelle historique d'un fonds de travailleurs. Ceci ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez les informations requises dans le prospectus de Fondation.



Gloria épargne...



Andrée travaille



Ça se passe **ici** au Québec.

Gloria Trudeau est opérateur de treuil et encageur à la Mine Meston de Chibougamau. En épargnant avec Fondation, il a droit à des déductions REER et obtient EN PLUS deux crédits d'impôt totalisant 30 %. Fondation requiert un déboursé net moins élevé qu'une épargne-retraite conventionnelle et permet de participer à des projets de maintien et de création d'emplois au Québec.

Andrée Levasseur travaille à l'usine de crevettes de Matane, une entreprise de l'Est du Québec dans laquelle Fondation a investi en vue de garder quelque 200 emplois au Québec. À son tour, Andrée épargne avec Fondation dans le but d'aider à maintenir et à créer d'autres emplois.

FONDATION^{CSN}

Plus qu'un REER, un fonds de travailleurs

2100, de Maisonneuve Est, Montréal (Québec) H2K 4S1
514 525-5505 ou 1 800 253-6665

Vous obtiendrez les informations pertinentes dans le prospectus de Fondation, disponible à nos bureaux.